



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'émission : 06-05-2015

Date de révision : 23-06-2015

Version 1

## SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1.

#### Identificateur de produit

**Codes produit:** 26001255-M  
**Codes produit (DE):** - 63630000  
**Codes produit (IT):** - EDW1255F  
**Nom du produit** ENSIS DW 1255  
**Produit Numéro d'enregistrement**  
  **Danemark** -  
  **Norvège** -  
  **Suède** -  
**EC #**  
**Substance pure/préparation** Contient Naphta lourd (pétrole), hydrotraité

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation recommandée** Anti-rouille

**Utilisations déconseillées** Toute autre fin

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### **Fournisseur**

Maagtechnic AG  
Sonnentalstrasse 8  
8600 Dübendorf  
Switzerland  
Telephone: +41 (0) 44 824 91 91  
Fax: +41 (0) 44 821 59 09  
lubeinfo@maagtechnic.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

3E Company: (+)1 760 476 3961 ( Code 333938 )

<b>Autriche</b>	Notfall-Telefonnummer +43 (0) 1 406 4343
<b>Belgique</b>	Telefoonnummer voor +32 (0)70 245 245
<b>Bulgarie</b>	Телефон за спешни случаи +359 2 9154 409
<b>Croatie</b>	Numéro d'appel d'urgence
<b>République Tchèque</b>	Telefonní číslo pro naléhavé situace +420 224 919 293
<b>Danemark</b>	Ring til Giftlinjen på +45 82 12 12 12
<b>Estonie</b>	Mürgistusteabekeskuse +372 626 93 90
<b>Finlande</b>	Hätäpuhelinnumero +358 09 471 977
<b>France</b>	Numéro d'appel d'urgence +33 (0)1 45 42 5959
<b>Hongrie</b>	Dijmentesen hívható zöld szám +36 80 20 11 99
<b>Irlande</b>	Emergency telephone number +353 01 809 2166
<b>Lettonie</b>	Valsts Toksikoloģijas centra Saindēšanās un zāļu informācijas centrs +371 6704 2473
<b>Lituanie</b>	Neatidėliotina informacija apsinuodijus +370 5 236 20 52
<b>Pays-Bas</b>	Telefoonnummer voor +31 30 274 88 88
<b>Norvège</b>	Nødnummer +47 22 59 13 00
<b>Pologne</b>	112
<b>Portugal</b>	Número de telefone de emergência +351 808 250 143
<b>Roumanie</b>	Număr de telefon care poate fi apelat în caz de urgență +021 318 36 06 (08:00-15:00)

<b>Slovaquie</b>	Národné toxikologické informačné centrum +421 2 5477 4166
<b>Espagne</b>	Número de teléfono de emergencia +34 91 562 0420
<b>Suède</b>	Telefonnummer för nödsituationer +46 08 33 12 31 (09:00-17:00)
<b>Suisse</b>	145; +41 (0) 44 251 51 51
<b>Turquie</b>	(+)1 760 476 3959 ( Code 333938 )

## SECTION 2 : Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

<b>Toxicité par aspiration</b>	Catégorie 1 - (H304)
<b>Toxicité spécifique pour organe cible (exposition unique)</b>	Catégorie 3
<b>Liquides inflammables</b>	Catégorie 3

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Contient Naphta lourd (pétrole), hydrotraité



#### Mention d'avertissement

DANGER

#### Mentions de danger

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

#### Mentions préventives - UE (§28, 1272/2008)

P301 + P330 + P331 - EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer

P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

### 2.3. Autres dangers

Pas d'information disponible

- 1E-06 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion
- 1E-06 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané
- 1E-06 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)
- 1E-06 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)
- 1E-06 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

## SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances / 3.2. Mélanges

Ce produit est un mélange. L'information concernant les risques pour la santé est basée sur ses composants

Nom Chimique	No.-CE	No.-CAS	Pour cent en	Classification	Numéro
--------------	--------	---------	--------------	----------------	--------

			<b>poids</b>	<b>(Règ. 1272/2008)</b>	<b>d'Enregistrement REACH</b>
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	919-857-5	64742-48-9	77.5	STOT SE 3 (H336) Asp. Tox. 1 (H304) (EUH066)	01-2119463258-33-xxx x
Huile de base sévèrement raffinée (viscosité>20.5 cSt @40°C)	-	-	15.3449	**	-
Calcium bis(dinonylnaphthalenesulphonate)	260-991-2	57855-77-3	2.726055	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319)	aucune donnée disponible
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	203-961-6	112-34-5	1.24875	Eye Irrit. 2 (H319)	01-2119475104-44-xxx x

**Informations supplémentaires**

Produits contenant une huile minérale incluant moins de 3 % d'extrait de DMSO comme mesuré selon IP 346 Pour plus d'informations sur les huiles de base, voyez la section 15.

\*\* Les substances pour lesquelles il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition professionnelle

**Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16**

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	Consulter immédiatement un médecin. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
<b>Inhalation</b>	Aspiration potentielle en cas d'ingestion. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes.
<b>Contact avec la peau</b>	Rincer immédiatement au savon et à grande eau. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
<b>Contact avec les yeux</b>	Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
<b>Ingestion</b>	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Danger par aspiration en cas d'ingestion – Peut pénétrer les poumons et provoquer des lésions. Ne pas faire vomir sans avis médical. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
<b>Protection pour les secouristes</b>	Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes principaux** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

### 4.3. Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

**Notes au médecin** Traiter les symptômes.

## SECTION 5 : MESURES ANTI-INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

#### **Moyens d'extinction appropriés**

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin, Utiliser du CO<sub>2</sub>, un agent chimique sec ou une mousse, Jet d'eau ou brouillard d'eau, Refroidir les récipients/réservoirs au jet d'eau

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange****Danger spécial**

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations. Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures de combustion incomplète (fumée). La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. Cette matière crée un danger d'incendie car elle flotte sur l'eau.

**Produits dangereux résultant de la décomposition**

La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels que monoxyde et dioxyde de carbone

**5.3. Conseils aux pompiers****Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection

**SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éliminer les sources d'ignition. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**Conseil pour le personnel non formé aux situations d'urgence** Le matériel peut créer des conditions glissantes.

**Conseil pour les répondants en cas d'urgence** Équipement de protection individuel, voir section 8.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber avec une matière absorbante inerte (par exemple sable, gel de silice, agent liant acide, agent liant universel, sciure de bois). Endiguer pour récupérer les déversements importants de liquide.

**6.4. Référence à d'autres sections**

Voir Rubrique 8/12/13 pour toute information supplémentaire.

**SECTION 7 : Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Assurer une ventilation adéquate. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas ingérer.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Mesures techniques/Conditions de stockage**

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes

et des sources d'inflammation.

#### Durée de vie recommandée

Aucune information disponible.

#### Matières incompatibles

Agents comburants forts, Acides forts, Bases fortes

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) Anti-rouille

## SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Nom Chimique	Union Européenne	Royaume-Uni	France	Espagne
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité				VLA-EC: 10 mg/m <sup>3</sup> VLA-ED: 5 mg/m <sup>3</sup>
Huile de base sévèrement raffinée (viscosité>20.5 cSt @40°C)				VLA-EC: 10 mg/m <sup>3</sup> VLA-ED: 5 mg/m <sup>3</sup>
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	TWA: 10 ppm TWA: 67.5 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 15 ppm STEL: 101.2 mg/m <sup>3</sup> TWA: 10 ppm TWA: 67.5 mg/m <sup>3</sup>	VME: 10 ppm VME: 67.5 mg/m <sup>3</sup> VLCT: 15 ppm VLCT: 101.2 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 15 ppm STEL: 101.2 mg/m <sup>3</sup> TWA: 10 ppm TWA: 67.5 mg/m <sup>3</sup>

Nom Chimique	Allemagne	Italie	Portugal	Pays-Bas
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	MAK: 50 ppm MAK: 300 mg/m <sup>3</sup> Ceiling / Peak: 100 ppm Ceiling / Peak: 600 mg/m <sup>3</sup>			
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	MAK: 10 ppm MAK: 67 mg/m <sup>3</sup> Ceiling / Peak: 15 ppm Ceiling / Peak: 100.5 mg/m <sup>3</sup> TWA: 100 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 ppm TWA: 67.5 mg/m <sup>3</sup> STEL: 15 ppm STEL: 101.2 mg/m <sup>3</sup>		Skin STEL: 100 mg/m <sup>3</sup> TWA: 50 mg/m <sup>3</sup>

Nom Chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Irlande
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité			NDSch: 900 mg/m <sup>3</sup> NDS: 300 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> (Mist)
Huile de base sévèrement raffinée (viscosité>20.5 cSt @40°C)				STEL: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> (Mist)
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	STEL 15 ppm STEL 101.2 mg/m <sup>3</sup> MAK: 10 ppm MAK: 67.5 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 15 ppm STEL: 101.2 mg/m <sup>3</sup> MAK: 10 ppm MAK: 67 mg/m <sup>3</sup>	NDSch: 100 mg/m <sup>3</sup> NDS: 67 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 ppm TWA: 67.5 mg/m <sup>3</sup> STEL: 15 ppm STEL: 101.2 mg/m <sup>3</sup>

Nom Chimique	Finlande	Danemark	Norvège	Suède
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	TWA: 5mg/m <sup>3</sup> (Öljysumu)	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup> (Olietåge)	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup> (Oljetåke)	LLV: 1 mg/m <sup>3</sup> STV: 3 mg/m <sup>3</sup> (Oljedimma)
Huile de base sévèrement raffinée (viscosité>20.5 cSt @40°C)	TWA: 5mg/m <sup>3</sup> (Öljysumu)	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup> (Olietåge)	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup> (Oljetåke)	LLV: 1 mg/m <sup>3</sup> STV: 3 mg/m <sup>3</sup> (Oljedimma)
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	TWA: 10 ppm TWA: 68 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 ppm TWA: 68 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 ppm TWA: 68 mg/m <sup>3</sup> STEL: 20 ppm STEL: 102 mg/m <sup>3</sup>	LLV: 15 ppm LLV: 100 mg/m <sup>3</sup> STV: 30 ppm STV: 200 mg/m <sup>3</sup>

Nom Chimique	République Tchèque	Hongrie	Bulgarie	Roumanie
--------------	--------------------	---------	----------	----------

2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	Ceiling: 100 mg/m <sup>3</sup> TWA: 100 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 101.2 mg/m <sup>3</sup> TWA: 67.5 mg/m <sup>3</sup>		TWA: 150 mg/m <sup>3</sup> STEL: 250 mg/m <sup>3</sup>
---------------------------	--	--	--	---

**Travailleurs Toxicité systémique**

Nom Chimique	Long terme - Exposition orale	Long terme - Exposition par la peau	Long terme - Exposition par inhalation	Court terme - Exposition orale	Court terme - Exposition par la peau	Court terme - Exposition par inhalation
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol		20 mg/kg	67.5 mg/m <sup>3</sup>			

**Travailleurs Effets locaux**

Nom Chimique	Long terme - Exposition orale	Long terme - Exposition par la peau	Long term - Inhalation exposure	Court terme - Exposition orale	Court terme - Exposition par la peau	Court terme - Exposition par inhalation
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol			67.5 mg/m <sup>3</sup>			

**Consommateurs Toxicité systémique**

Nom Chimique	Long terme - Exposition orale	Long terme - Exposition par la peau	Long terme - Exposition par inhalation	Court terme - Exposition orale	Court terme - Exposition par la peau	Court terme - Exposition par inhalation
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol		10 mg/kg	34 mg/m <sup>3</sup>			

**Consommateurs Effets locaux**

Nom Chimique	Long terme - Exposition orale	Long terme - Exposition par la peau	Long terme - Exposition par inhalation	Court terme - Exposition orale	Court terme - Exposition par la peau	Court terme - Exposition par inhalation
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol						50.6 mg/m <sup>3</sup>

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

Nom Chimique	Eau douce	Eau de mer	Sédiment d'eau douce	Sédiment marin	Sol
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	1 mg/L	0.1 mg/L	4 mg/kg	0.4 mg/kg	0.4 mg/kg

**8.2. Contrôles de l'exposition****Mesures d'ordre technique**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

**Équipement de protection individuelle****Protection des yeux  
Protection des mains**

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Gants de protection. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu. Des crèmes barrières peuvent aider à protéger les zones exposées de la peau, mais elles ne doivent pas être appliquées après l'exposition.

**Protection de la peau et du corps  
Protection respiratoire**

Bottes antistatiques. Porter des vêtements résistant au feu/à la flamme/ignifuges. Gants imperméables.

Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial. En cas d'exposition aux brouillards, projections ou à l'aérosol, porter une protection respiratoire individuelle et une combinaison de protection appropriées.

**Mesures d'hygiène**

Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

Risques thermiques                      Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique @20°C</b>	liquide	<b>Aspect</b>	Effacer, ambre
<b>Odeur</b>	Aucune information disponible	<b>Seuil olfactif</b>	Sans objet
<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Note</u>	
<b>pH</b>	non applicable		
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	Pas d'information disponible		
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	Pas d'information disponible		
<b>Point d'éclair</b>	48 °C	ASTM D 93	
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucune information disponible		
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucune information disponible		
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>			
<b>limite d'inflammabilité supérieure</b>	Pas d'information disponible		
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Pas d'information disponible		
<b>Pression de vapeur</b>	Pas d'information disponible		
<b>Densité de vapeur</b>	Pas d'information disponible		
<b>Densité relative</b>	0.80	g/cm3 @15°C	
<b>solubilité(s)</b>	Insoluble dans l'eau		
<b>Coefficient de partage:</b>	Sans objet		
<b>n-octanol/eau</b>			
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Aucune information disponible		
<b>Température de décomposition</b>	Aucune information disponible		
<b>Viscosité, cinématique</b>	2.2 cSt @ 20 °C		
<b>Propriétés explosives</b>	Sans objet		
<b>Propriétés comburantes</b>	Sans objet		

### AUTRES INFORMATIONS

<b>Viscosité, cinématique (100°C)</b>	Pas d'information disponible
<b>Point d'écoulement</b>	Pas d'information disponible
<b>Teneur en COV</b>	77.5 %

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation

### 10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation

### 10.5. Matières incompatibles

Agents comburants forts, Acides forts, Bases fortes

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels que monoxyde et dioxyde de carbone

**SECTION 11 : Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Informations sur le produit - Principales voies d'exposition**

<b>Inhalation</b>	Risque de dommages importants aux poumons (par aspiration)
<b>Contact avec les yeux</b>	Aucun(e) connu(e)
<b>Contact avec la peau</b>	Aucun(e) connu(e)
<b>Ingestion</b>	En cas d'ingestion suivie de vomissement, le produit peut pénétrer dans les poumons

**Toxicité aiguë - Informations sur le produit**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Toxicité aiguë - Informations sur les composants**

Nom Chimique	DL50 oral (Rat)	DL50 dermal (Rat/Lapin)	CL50 par inhalation
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	15000 mg/kg ( Rat )	> 3160 mg/kg ( Rabbit )	
Huile de base sévèrement raffinée (viscosité>20.5 cSt @40°C)	>2000 mg/kg	>2000 mg/kg	
Calcium bis(dinonylnaphthalenesulphonate)	>4000 mg/kg ( Rat )		
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	3384 mg/kg ( Rat )	= 2700 mg/kg ( Rabbit )	

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Aucun(e) connu(e).

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Aucun(e) connu(e).

**Sensibilisation**

**Sensibilisation respiratoire** Aucun(e) connu(e).  
**Sensibilisation cutanée** Aucun(e) connu(e).

**Mutagénicité sur les cellules germinales** Aucun(e) connu(e).

**Cancérogénicité** Aucun(e) connu(e).

**Toxicité pour la reproduction** Aucun(e) connu(e).

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique** Aucun(e) connu(e)

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée** Aucun(e) connu(e)

**Danger par aspiration** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Symptômes** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires En cas de contact cutané prolongé, peut entraîner une délipidation de la peau et une dermatite



## SECTION 12 : Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Aucune mesure environnementale spécifique n'est nécessaire

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour les microorganismes	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	1000: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	1000: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50		1000: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	100: 96 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	1300: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static		2850: 24 h Daphnia magna mg/L EC50 100: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit est non facilement biodégradable, mais il peut être biodégradé par les micro-organismes et est donc considéré comme étant intrinsèquement biodégradable.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

### 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit est insoluble et flotte sur l'eau

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucun(e) connu(e)

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus / produits non utilisés** Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales

**Emballages contaminés** Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination. Respecter toutes les précautions indiquées sur l'étiquette jusqu'à ce que le récipient soit nettoyé, recyclé ou détruit.

**Autres données** Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

## SECTION 14 : Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

UN3295

### 14.2. Nom d'expédition ONU

---

Hydrocarbures liquides, n.s.a

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

3

**14.4. Groupe d'emballage**

III

**14.5. Dangers pour l'environnement**

oui

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

aucun(e)

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC**

Sans objet

**IMDG/IMO**

<b>Nom d'expédition des Nations unies</b>	Hydrocarbures liquides, n.s.a
<b>Classe de danger</b>	3
<b>UN No.</b>	UN3295
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>No EMS</b>	F-E, S-D
<b>Description</b>	UN3295, Hydrocarbures liquides, n.s.a, 3, III, (46°C c.c.), Polluant marin

**ADR/RID**

<b>Nom d'expédition des Nations unies</b>	Hydrocarbures liquides, n.s.a
<b>Classe de danger</b>	3
<b>UN No.</b>	UN3295
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Code de classification</b>	F1
<b>Description</b>	UN3295, Hydrocarbures liquides, n.s.a, 3, III
<b>Danger pour l'environnement</b>	oui
<b>Étiquettes ADR/RID</b>	3
<b>Code de restriction en tunnels</b>	(D/E)

**ICAO/IATA**

<b>UN No.</b>	UN3295
<b>Nom d'expédition des Nations unies</b>	Hydrocarbures liquides, n.s.a
<b>Classe de danger</b>	3
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Code ERG</b>	3L
<b>Description</b>	UN3295, Hydrocarbures liquides, n.s.a, 3, III

<b>SECTION 15 : Informations réglementaires</b>
---

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (CLP) (CE 1272/2008)  
Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

**WGK Classification**

Danger pour le milieu aquatique/Classe 2

L'huile de base hautement raffinée (viscosité supérieure à 20,5 cSt à 40 °C) contient au moins une substance dont les numéros CAS/CE et les numéros d'enregistrement REACH sont les suivants :

Nom Chimique	No.-CAS	No.-CE	Numéro d'Enregistrement REACH
Lubricating oils (petroleum), C24-50, solvent-extd., dewaxed, hydrogenated	101316-72-7	309-877-7	01-2119489969-06-xxxx
Lubricating oils (petroleum), used, noncatalytically refined	101316-73-8	309-878-2	02-2119822310-56-xxxx
Distillates (petroleum), solvent-refined heavy paraffinic	64741-88-4	265-090-8	
Residual oils (petroleum), solvent-refined	64742-01-4	265-101-6	01-2119488707-21-xxxx
Extracts (petroleum), residual oil solvent	64742-10-5	265-110-5	01-2119488175-30-xxxx
Distillates (petroleum), hydrotreated heavy naphthenic	64742-52-5	265-155-0	01-2119467170-45-xxxx
Distillates (petroleum), hydrotreated light naphthenic	64742-53-6	265-156-6	
Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic	64742-54-7	265-157-1	01-2119484627-25-xxxx
Residual oils (petroleum), hydrotreated	64742-57-0	265-160-8	01-2119489287-22-xxxx
Lubricating oils (petroleum), hydrotreated spent	64742-58-1	265-161-3	
Residual oils (petroleum), solvent-dewaxed	64742-62-7	265-166-0	01-2119480472-38-xxxx
Distillates (petroleum), solvent-dewaxed heavy, paraffinic	64742-65-0	265-169-7	01-2119471299-27-xxxx
Paraffin oils (petroleum), catalytic dewaxed heavy	64742-70-7	265-174-4	01-2119487080-42-xxxx
Lubricating oils (petroleum), C15-30, hydrotreated neutral oil-based	72623-86-0	276-737-9	01-2119474878-16-xxxx
Lubricating oils (petroleum), C20-C50, hydrotreated neutral oil-based	72623-87-1	276-738-4	01-2119474889-13-xxxx
Lubricating oils	74869-22-0	278-012-2	
Paraffin oils	8012-95-1	232-384-2	
White mineral oil (petroleum)	8042-47-5	232-455-8	01-2119487078-27-xxxx

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pas d'information disponible

**SECTION 16 : Autres informations****Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**

Repr. - Toxicité pour la reproduction

Asp. Tox. - Toxicité par aspiration

Acute Tox. - Toxicité aiguë

Aquatic Acute - Toxicité aiguë pour le milieu aquatique

Aquatic Chronic - Toxicité chronique pour le milieu aquatique

Eye Dam. - Dommage/irritation de l'œil

Eye Irrit. - Irritation oculaire

Skin Corr. - Corrosion cutanée

Skin Irrit. - Irritation cutanée

Skin Sens. - Sensibilisant cutané

Resp. Sens. - Sensibilisant respiratoire

STOT SE - Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

STOT RE - Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

VOC - Composés organiques volatils

**Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3**

<ul style="list-style-type: none"> <li>• H224 - Liquide et vapeurs extrêmement inflammables</li> <li>• H225 - Liquide et vapeurs très inflammables</li> <li>• H226 - Liquide et vapeurs inflammables</li> <li>• H270 - Peut provoquer ou aggraver un incendie; comburant</li> <li>• H271 - Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant</li> <li>• H272 - Peut aggraver un incendie; comburant</li> <li>• H290 - Peut être corrosif pour les métaux</li> <li>• H300 - Mortel en cas d'ingestion</li> <li>• H301 - Toxique en cas d'ingestion</li> <li>• H302 - Nocif en cas d'ingestion</li> <li>• H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires</li> <li>• H310 - Mortel par contact cutané</li> <li>• H311 - Toxique par contact cutané</li> <li>• H312 - Nocif par contact cutané</li> <li>• H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves</li> <li>• H315 - Provoque une irritation cutanée</li> <li>• H317 - Peut provoquer une allergie cutanée</li> <li>• H318 - Provoque des lésions oculaires graves</li> <li>• H319 - Provoque une sévère irritation des yeux</li> <li>• H330 - Mortel par inhalation.</li> <li>• H331 - Toxique par inhalation</li> <li>• H332 - Nocif par inhalation</li> <li>• H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation</li> <li>• H335 - Peut irriter les voies respiratoires</li> <li>• H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges</li> <li>• H340 - Peut induire des anomalies génétiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques</li> <li>• H350 - Peut provoquer le cancer</li> <li>• H351 - Susceptible de provoquer le cancer</li> <li>• H360 - Peut nuire à la fertilité ou au fœtus</li> <li>• H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus</li> <li>• H362 - Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel</li> <li>• H370 - Risque avéré d'effets graves pour les organes</li> <li>• H371 - Risque présumé d'effets graves pour les organes</li> <li>• H372 - Risque avéré d'effets graves à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée</li> <li>• H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée</li> <li>• H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques</li> <li>• H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme</li> <li>• H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme</li> <li>• H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme</li> <li>• H413 - Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques</li> <li>• H360Df - Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité</li> <li>• H360D - Peut nuire au fœtus</li> <li>• H360FD - Peut nuire à la fertilité. Peut occasionner des lésions chez l'enfant à naître</li> <li>• H360F - Peut nuire à la fertilité</li> <li>• H361d - Susceptible de nuire au fœtus</li> <li>• H361fd - Susceptible de nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité</li> <li>• H361f - Susceptible de nuire à la fertilité</li> <li>• EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau</li> <li>• EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande</li> <li>• EUH208 - Peut produire une réaction allergique</li> </ul>
--	--

**Scénario d'exposition**

Pas d'information disponible

Date d'émission : 06-05-2015

Date de révision : 23-06-2015

**Révision****Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.